Règlement du

« Défi des Mots »

Organisé par Jura Nature Environnement

Article 1 – L'association loi 1901 Jura Nature Environnement organise un « Défi des mots » (Concours de poésie) gratuit du 11 juillet au 1er septembre 2020.

Article 2 – Le concours est ouvert à tous et toutes, à partir de 6 ans. La participation est gratuite, et se fait par l'envoi d'un texte poétique écrit par le/la participant.e.

Article 3 – Les poèmes doivent comporter au minimum 50 caractères (l'équivalent d'un haïku), et au maximum 3000 caractères, espaces compris (environ une page A4). Ils peuvent être dactylographiés ou écrits à la main, mais l'écriture doit rester lisible.

Article 4 – Pour participer, il suffit de :

1. Écrire un poème sur le thème de l'avenir (celui de l'humanité, de la nature, du petit caillou au fond du jardin, de votre famille, etc.), comportant maximum 3000 caractères
2. Que le poème rime ou pas n'a pas d'importance, ce qui compte, c'est que ce soit fait avec le cœur
3. Indiquer à la fin de votre texte vos nom, prénom, adresse et adresse mail
4. L'envoyer entre le 11 juillet et le 1er septembre par mail à « contact@jne.asso.fr », ou par courrier au 21 avenue Jean Moulin 39000 Lons le Saunier – Jura

Jura Nature Environnement se réserve le droit de ne pas accepter des textes à caractère discriminatoire ou insultant.

Article 5 – Les lots offerts sont les suivants :

1 panier garni de produits Biocoop ; 1 plant de pommier sauvage ; 10 x 1 sachet de graines ; 20 x 1 exemplaire de la publication « Œil de Lynx »

Ces prix sont à gagner par tirage au sort parmi les participant.e.s au concours. Toute personne ayant remis un ou plusieurs poèmes est considérée comme participant et a donc une chance d'être tirée au sort.

De plus, tous les participants recevront la possibilité d'adhérer gratuitement à Jura Nature Environnement pendant un an.

Le tirage au sort aura lieu le 8 septembre 2020.

Article 6 – Les gagnant.e.s seront averti.e.s par mail ou par téléphone entre le 8 septembre et le 16 septembre 2020.

Article 7 – Les dotations seront à retirer le samedi 12 septembre, lors de l'événement « De l'air ! », au stand d'accueil de JNE. Ou au local de Jura Nature Environnement (21 avenue Jean Moulin 39000 Lons le Saunier) avant le 30 septembre 2020.

Jura Nature Environnement se réserve le droit de substituer, à tout moment, les dotations proposées par une dotation d'une valeur équivalente ou supérieure, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 8 – Tous les poèmes répondant aux critères cités dans l'article 4 seront exposés lors de l'événement « De l'air ! Journées d'inspiration pour le monde de demain », organisé par Jura Nature Environnement et se déroulant les 11 et 12 septembre 2020 à Lons-le-Saunier.

Par leur participation, les participant.e.s autorisent également Jura Nature Environnement à publier leurs textes sur son site web (jne.asso.fr), sur sa page facebook, et sur tout autre support de communication de l'association. L'auteur.trice du texte publié sera toujours cité.e, sauf indication contraire de sa part.

Article 9 – Les données personnelles ne seront transmises à des tiers sous aucun prétexte.

En participant, le/la participant.e autorise Jura Nature Environnement à lui envoyer sa newsletter.

Article 10 – La participation au concours implique l’acceptation du présent règlement.